

Image not found or type unknown



assurance animal resiliee 2 mois avant l,echeance annuelle

Par **deschuytter**, le **19/04/2012** à **12:47**

bonjour j,avais souscrit une assurance pour mon chien dont j,ai voulu résilier avant la date anniversaire c,est a dire 2 mois avant j,ai envoyé un recommande avec accuse de réception sauf que l,assureur n,as pas voulu en prendre compte car j,ai demande la résiliation mais d,après lui je n,ais pas mis la date a laquelle je voulais résilier mais puisque l,échéance était dans les deux mois a venir je l,ai fait dans les règles sauf que la je suis harcelé de coups de téléphone par cette assurance en me disant q,ils vont me mettre au contentieux en ont il le droit